

ANIMER LA POLITIQUE D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES TALENTS

GRH Réf. GRH105

✕ **7 heures (1 jour)**

✕ **Pré requis :** pour profiter pleinement de ce nouveau cycle il est nécessaire d'être en position de RH ou de manager depuis au moins 6 mois.

✕ **Cible :** équipes RH qui ont un rôle holistique en la matière mais également aux managers acteurs de l'empreinte RH de l'entreprise.

Ce module est le 2e du cycle de 4 sessions dédiées au développement RH et découle naturellement de la session dédiée à la cartographie de toutes les compétences de l'entreprise. Le rôle du DRH est d'animer la politique qui donne envie de venir travailler dans l'organisation et d'y rester en appliquant les principes de notoriété, de considération, de conversion et de fidélisation.

La fonction RH ne doit pas négliger le faire-savoir du savoir-faire de son organisation.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le module a pour vocation de faire comprendre les différents ressorts à disposition des entreprises pour leur donner envie de les rejoindre mais aussi pour les inciter à y rester motivés et engagés jusqu'à l'atteinte de leur seuil de PETER.

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Comprendre l'attention particulière des entreprises aux « talents ».
- Avoir une vision complète des leviers de motivation de l'attraction à la rétention.
- Maîtriser les 3 principaux axes stratégiques de l'engagement en entreprise (spécificité, exemplarité, flexi-sécurité).
- Proposer des axes d'optimisation de la politique d'attraction et de rétention dans son organisation.

POINTS FORTS :

Formation locale, hélicoptère et opérationnelle, associant références théoriques et réglementaires à de nombreuses illustrations de cas réels et tips opérationnels

Progressivité et complémentarité pédagogiques des 8 modules mais qui peuvent être suivis séparément

Jeux de rôles en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Pour la construction et l'illustration des échanges, les participants pourront venir avec tout document non confidentiel de leur entreprise relatif à la gestion des talents, notamment: Accord/politique GPEMP Politique de gestion de rémunération et de valorisation de la performance Communications corporate, etc...

LIEU Paris et en distanciel

PRIX Par personne : 890 € HT (repas et pauses inclus)

SOLUTION Intra, inter ou sur-mesure



ANIMER LA POLITIQUE D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES TALENTS



PROGRAMME :

La place des talents: effet de mode ou mouvement de fond ?

- la notion de talent
- enjeux statistiques et démographiques
- la gestion des talents : une priorité structurelle

Attirer et retenir les talents... nécessaires

- les critères de satisfaction fonctionnels
- les critères de satisfaction émotionnels

Avoir envie de s'engager en tant que talent

- quelles priorités pour une politique cohérente de management des talents ?

Servir une politique collective de gestion des talents

- les leviers RH
- les leviers managériaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Questionnaire en fin de formation

NOUS CONTACTER :

contact-fc@ensup.eu

07 72 36 78 27

**10 Avenue de l'Entreprise
Immeuble Galilée 1 et 2
95800 Cergy**